

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_270 : EQUIPEMENTS AQUATIQUES - ÉVOLUTION DE LA GRILLE
TARIFAIRE

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Gérard POUJADE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie-Thérèse LACOMBE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres excusés :

Messieurs Patrick DELHEURE et Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Yves CHAPRON)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

N° DEL2021_270 : EQUIPEMENTS AQUATIQUES - ÉVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Pilote : Equipements aquatiques

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Les changements de pratiques sportives, les ouvertures de plus en plus nombreuses de salles de sport et l'assujettissement à la TVA du centre de remise en forme à compter du 1^{er} janvier 2022 conduisent à repenser le positionnement tarifaire et les systèmes d'abonnements qui n'ont pas évolué depuis 2015. Concernant l'espace aquatique Atlantis, ces modifications concernent :

- La mise à jour de tous les tarifs concernés par la TVA (montant HT/TTC), il s'agit essentiellement des activités forme et santé. Pas d'augmentation de tarif pour l'utilisateur, seulement les notions de HT et TTC sur les ventes.
- La mise à jour des dénominations, en adéquation avec les termes actuels notamment sur les tarifs réduits.
- La suppression du tarif 20 entrées ou 40 heures sur le centre de remise en forme, remplacé par le pass mensuel à 55€ pour les habitants du Grand Albigeois, et 68,80€ pour le tout public. Cela permettra de fidéliser les publics avec un tarif plus avantageux et surtout un accès moins restreint.
- La suppression du tarif sport santé bien-être, remplacé par l'abonnement classique 100%. Cette harmonisation permettra aux usagers le libre accès aux cours souhaités.
- L'augmentation du tarif annuel école de l'eau de 79€ à 99€, le tarif le plus bas constaté sur les autres centres aquatiques s'élevant à 130€.
- L'augmentation des tarifs formation adulte: de 100,40€ à 120€ (pour 1 séance/semaine), et de 127€ à 147€ (pour 2 séances/semaine), le tarif le plus bas constaté sur les autres centres aquatiques s'élevant à 150€ (pour 1 séance/semaine).
- L'augmentation du tarif anniversaire de 36,90€ à 50€, et du tarif location bassin de 29,66€ à 32€. Ces prestations étaient en deçà des tarifs pratiqués sur les autres centres aquatiques.

Concernant l'espace aquatique Taranis, les modifications concernent :

- La mise à jour de tous les tarifs concernés par la TVA (montant HT/TTC) : il s'agit essentiellement des activités aquagym.
- La mise à jour des dénominations.

- L'augmentation du tarif annuel école de l'eau de 79€ à 99€ et enfin du tarif «location bassin» de 29,66€ à 32€ afin d'être en harmonie avec la tarification sur Atlantis.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1^{er} Décembre 2021,

VU la nouvelle grille tarifaire ci-annexée,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la mise en place à compter du 1^{er} janvier 2022, de la nouvelle grille tarifaire des équipements aquatiques Atlantis et Taranis annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait le 14 décembre 2021,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY